

# Empêcher l'urbanisation du Ry-Ponet

**ENVIRONNEMENT** 300 hectares à cheval sur Liège, Beyne, Chaudfontaine et Fléron

- ▶ Des conseillers CDH, Ecolo, MR et Vega demandent la reconnaissance de la valeur naturelle du parc du Ry-Ponet.
- ▶ Ils proposent d'y développer une offre éco-touristique et du maraîchage en circuit-court.

**V**u d'hélicoptère, le parc du Ry-Ponet est une immense tache verte parsemée de quelques habitations, de terrains agricoles et de forêts, située entre les noyaux d'habitat de Chênée (Liège), Beyne-Heusay, Fléron et Chaudfontaine. Sur le plan de secteur, ces 300 hectares sont colorés de taches rouges ou hachurées rouge et blanc. En tout, une soixante d'hectares qui, un jour, pourraient être urbanisés, à l'instar du projet Haïsses-Piedroux déposé par la société Neufcour qui veut construire 520 logements sur quelque 35 hectares, côté Chênée.

« La société Neufcour a récemment retiré son projet, empêchant par-là tout débat avant les élections communales, explique Jean Peletier, une des cheffes ouvrières de la plateforme citoyenne Ry-Ponet qui défend le maintien du caractère naturel du site. « Le promoteur a d'ores et déjà annoncé qu'il redéposerait son projet après les élections. Nous voulons qu'avant les élections, les communes concernées se prononcent sur l'avenir des 300 ha du Ry-Ponet ».

Message reçu auprès de trois conseillers communaux. François Schreuer (Liège, Vega), Lionel Thelen (Chaudfontaine, Ecolo) et Serge Francotte (Beyne-Heusay, CDH-Ecolo) : ces conseillers ont rédigé un projet de délibération soumis aux différents conseils



**La ferme Saint-Anne est au centre d'un vaste espace naturel de 300 ha que des citoyens veulent préserver.**

© MICHEL TONNEAU.

## PROPOSITION

### Échanger des terrains

Le projet de parc du Ry-Ponet tire son nom du ruisseau qui le traverse. Sur une superficie de 300 ha, environ 60 ha pourraient un jour être bâtis, dont une partie par le Logis social qui possède des terrains en bordure du vaste espace vert, près de l'hôpital des Bruyères. Supprimer les zones à bâtir – et leur potentielle valeur foncière – relève a priori de la mission impossible. « On sait bien qu'il y a trop de zones rouges au plan de secteur. À l'échelle de la Wallonie, c'est une bombe à retardement car on a créé artificiellement trop de valeur, déclare François Schreuer, conseiller Vega qui prône le dialogue entre autorités et propriétaires privés. Les pouvoirs publics pourraient proposer des échanges de terrains avec, par exemple, le site LBP à Chênée où l'urbanisation serait davantage en phase avec le schéma de développement territorial défendu par le président de Liège Métropole, Willy Demeyer ».

communaux pour que ces derniers « reconnaissent la valeur du site du Ry-Ponet, mandatent le Collège pour amorcer un processus de révision du plan de secteur afin de protéger le site de toute urbanisation nouvelle et développent dans le dialogue avec les propriétaires des terrains, le maraîchage en circuit court et une offre éco-touristique compatible avec la préservation des lieux ».

« Concrètement, nous proposons que

les activités agricoles soient préservées sur le site du Ry-Ponet et qu'un parc supracommunal d'activités nature soit créé dans une logique d'écotourisme, avec des promenades, des attractions nature et des espaces pour le maraîchage ». Le conseiller Fabrice Drèze (Liège, MR) apporte son soutien. « Si on n'arrête pas d'urbaniser les zones agricoles, on va droit dans le mur. Il faut rebâtir la ville sur la ville et d'abord regarder ce qu'il est possible de

construire dans les zones déjà urbanisées où l'on trouve du bâti abandonné », explique le conseiller libéral qui, avec quelques nuances, annonce que son groupe soutiendra le projet de délibération au prochain conseil communal de Liège.

Ce mercredi soir, le conseil communal de Chaudfontaine a adopté, à l'unanimité, le projet de délibération déposé par le conseiller Ecolo. ■

Ph.Bx